

 Ville de Vitré Service Direction Générale		CONSEIL MUNICIPAL	
		<i>Compte rendu de la séance du 21.09.2017</i>	
Date : 26.09.2017	Nombre de pages : 11	Fichier : CRCM21.09.2017	
Rédigé par : Véronique GERGAUD/Bertrand MERRET		Validé par : Bertrand MERRET	
L'an deux mille dix-sept, le 21 septembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre MEHAIGNERIE, Maire.			
Secrétaire de séance : Monsieur LEONARDI Pierre.			
Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 28 Votants (dont 3 pouvoirs) : 31		L'an deux mille dix-sept, le 21 septembre le Conseil municipal réuni, après convocation légale, Date de convocation : le 13 septembre 2017	
<u>Etaient présents (voix délibératives) :</u>			
Monsieur MÉHAIGNERIE Pierre, Madame CHARLOT Anne, Monsieur LEBRY Jean-Pierre, Madame DUCHESNE Marie-Cécile, Monsieur MAISONNEUVE Bruno, Madame MATHIEU Danièle, Monsieur LAPAUSE Paul, Monsieur MOREL Anthony, Madame BOUQUAY Marie-Annick, Monsieur BESNARD Jean-Yves, Madame PRACHT Michèle, Madame LBOUC Jeanine, Monsieur PASQUER Xavier, Madame MOUCHOTTE Constance, Monsieur LE MIGNANT Lionel, Monsieur SOUVESTRE Pascal, Madame DE MONNERON Jeannette, Madame MARTIN Nathalie, Monsieur TRAVERS Paul, Mme GUERMONT Viviane, Monsieur BOUVIER Pascal, Madame DELANOE Catherine, Monsieur PAILLARD Gontran, Madame TROPÉE Christèle, Monsieur LEONARDI Pierre, Monsieur UTARD Hervé, Monsieur MORIN Pierrick, Monsieur COIGNARD Jacques			
<u>Ont donné pouvoir :</u>			
Monsieur VEILLÉ représenté par Madame LBOUC, Mme CHÉHABEDDINE représentée par Madame CHARLOT, Monsieur HEULOT représenté par Monsieur BESNARD.			
<u>Etaient absentes à la séance :</u>			
Madame CLOAREC Christine – Madame GOZE Pascale.			
<u>Diffusion :</u> Le Conseil Municipal.			

DÉCISIONS DU MAIRE

SUJET		AVIS / SUITE A DONNER
1.1	N° 78 - Marchés publics – Matériel de travaux publics : fourniture d'un poids-lourd avec bi-benne et d'une mini pelle - Lot 1 : châssis cabine 8x4 de 32 tonnes de PTAC série chantier neuf	Marché attribué à l'entreprise MARTENAT BRETAGNE de CHANTEPIE (35) pour un montant de 98 400€ TTC. La signature du contrat interviendra à l'issue du délai de recours en référé précontractuel.
1.1	N° 79 - Marchés publics – Matériel de travaux publics : fourniture d'un poids-lourd avec bi-benne et d'une mini pelle - Lot 2 : fourniture et pose d'une bi-benne hydraulique neuve	Marché attribué à l'entreprise GARNIER de MAYENNE (53) pour un montant de 40 512€ TTC. La signature du contrat interviendra à l'issue du délai de

		recours en référé précontractuel.
1.1	N° 80 - Marchés publics – Matériel de travaux publics : fourniture d'un poids-lourd avec benne et d'une mini pelle - Lot 3 - fourniture d'une mini-pelle neuve de 1700 à 2000 kg	<p>Marché attribué à l'entreprise BERGERAT MONNOYEUR de SAINT-DENIS (93) pour un montant de 27 816€ TTC. Montant de la reprise si mise en œuvre : 5 000€ net.</p> <p>La signature du contrat interviendra à l'issue du délai de recours en référé précontractuel.</p>
1.1	N° 81 - Marchés publics – Mise en place d'un système de vidéo protection dans et autour du parking du pôle d'échange multimodal - Lot 1 : mise en œuvre du système - avenant 1.	<p>Avenant N°1 au marché N° 2016/041 avec la société SOGETREL prenant en compte les modifications suivantes : ajout de 2 caméras fixes zone 5 (E/S piétons et rampes TS), prestations associées (câblage, raccordement, licence) : + 2 035.86€ HT.</p> <p>Le montant du marché est porté à la somme de 114 607.89€ HT.</p>
1.1	N° 82 - Marchés publics – Mise aux normes de la cuisine satellite de l'école du Château - Lot 1 : gros œuvre, charpente métallique, couverture - modification du marché n°1.	<p>Modification N°1 au marché N°17MP038 avec la société TOURNEUX prenant en compte les modifications suivantes : remplacement de fenêtres de toit et bouchage d'anciens velux : + 1 848.91€ HT et adaptation de prestations diverses : + 1 715.59€ HT.</p> <p>Le montant du marché est augmenté à la somme de 53 664.33€ HT.</p>
1.1	N° 83 - Marchés publics – Mise aux normes de la cuisine satellite de l'école du Château - Lot 8 : équipement de cuisine, panneaux, chambres froides - modification du marché n°1.	<p>Modification N°1 au marché N°17MP045 avec la société HORIS (bonnet Thirode) prenant en compte les modifications suivantes : remplacement des équipements de friteuse par un four multifonction et l'adaptation de prestations (portes de services) : - 833.16€ HT.</p> <p>Le montant du marché est réévalué à la somme de 92 962.09€ HT.</p>
7.10	N° 84 - Finances locales - Divers - Mise à disposition d'un local rénové, sis 26 rue Pasteur à Vitré, avec l'association "La Bouèze" - Avenant 2	Prorogation à compter du 18 mars 2017 pour une période d'un an, renouvelable 3 fois, soit jusqu'au 17 mars 2021.
1.1	N° 85 - Marchés publics – Mise aux normes de la cuisine satellite de l'école du Château - Lot 3 : menuiseries extérieures et intérieures - modification du marché n°1.	<p>Modification N°1 au marché N°17MP040 avec la société TOURNEUX prenant en compte les modifications suivantes : suppression de 2 portes en laverie et entre la cuisine et le réfectoire : - 3 602.55€ HT.</p> <p>Le montant du marché est réévalué à la somme de 43 272.83€ HT.</p>
1.1	N° 86 - Marchés publics – prestations de déménagement, manutention d'objets mobiliers, de matériel et de documents divers pour la ville de Vitré	<p>Marché attribué à la société EVRAS DÉMÉNAGEMENTS de RENNES (35) pour un montant de 19 349.04€ HT.</p> <p>La signature du contrat interviendra à l'issue du délai de recours en référé précontractuel.</p>
1.1	N° 87 - Marchés publics - Reprise de concessions funéraires à Vitré - avenant 1	Avenant N°1 au marché N°2016/058 avec la société GOUPIL père et fils, prenant en compte les modifications suivantes : 4 exhumations non effectuées, report des

		<p>délais d'exécution.</p> <p>Le montant du marché est ramené à la somme de 28 336.00€ HT (moins-value de 1 200.00€ HT).</p>
1.1	N° 88 - Marchés publics - Rénovation et optimisation de la filière de traitement de l'eau - Passation d'un avenant n°8 au marché 94/08	<p>Avenant au marché N°94/08 (+ 152.48€ HT) avec la société SAFEGE ENVIRONNEMENT prenant en compte les modifications ci-après : les prestations d'études et de suivi de chantier supplémentaires demandées par le maître d'ouvrage comprennent une modification des missions VISA, DET, AOR et sont dues aux travaux suivants : modification et suppression de la métallerie et de la serrurerie, modification et suppression de GC d'accès au local technique de pompage, modification de conduites hydrauliques et suppression des aménagements extérieurs.</p> <p>Le montant du marché est porté à la somme de 319 388.09€ HT.</p>
1.1	N° 89 - Marchés publics - Restauration de portions de rempart publiques sur l'enceinte fortifiée de Vitré - Lot 1 : maçonnerie, pierre de taille.	<p>Marché attribué à l'entreprise MAISON GREVET de Laval (53) pour un montant de 599 622.09€ HT.</p> <p>La signature du contrat interviendra à l'issue du délai de recours en référé précontractuel.</p>
1.1	N° 90 - Marchés publics - Restauration de portions de remparts publiques sur l'enceinte fortifiée de Vitré - Lot 2 : ferronnerie, peinture	<p>Marché attribué à l'entreprise CREZE de SAINT JACQUES DE LA LANDE (35) pour un montant de 13 184.33€ HT.</p> <p>La signature du contrat interviendra à l'issue du délai de recours en référé précontractuel.</p>
1.1	N° 91 - Marchés publics – Révision générale du Plan Locale d'Urbanisme de la commune de Vitré	<p>Marché attribué à l'entreprise CITTANOVA de NANTES (44) pour un montant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Tranche ferme : études relatives à la réalisation de la révision du PLU : 71 255.80€ HT, -Tranche optionnelle 1 : évaluation environnementale : 9 950.00€ HT, -Tranche optionnelle 2 : volet concertation renforcée : 14 373.60€ HT. <p>La signature du contrat interviendra à l'issue du délai de recours en référé précontractuel.</p>
1.1	N° 92 - Marchés publics - Mise à niveau des horodateurs et de leur système d'exploitation dans le cadre de la mise en place du forfait post-stationnement.	<p>Marché attribué à la société PARKEON de PARIS (75) pour un montant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Mise à niveau horodateurs Strada : 83 720.00€ HT, -Mise à niveau horodateurs Stelio : 42 770.00€ HT, -Mise en service système de paiement Whoosh : 3 000.00€ HT, -Formation : 1 030.00€ HT,

		-Mise en conformité des horodateurs avec dématérialisation du ticket et mise en place du paiement rapide de FPS sur terminal : 12 520,00€ HT.
1.1	N° 93 - Marchés publics - Marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'une ECOZAC, en vue de la reconversion d'un quartier d'environ 10.7 ha - avenant 4.	Avenant N°4 au marché N° 119/10 avec le groupement Forma 6 (mandataire) L. Planchais – ECR Environnement – Exoceth P. Caradeux – SADIV portant sur : -Reprise d'études de voies en phase PRO/DCE : + 11 400.00€ HT, -Suppression des études liées au dossier DUP et à la modification du PLU : - 13 180.00€ HT. Le montant du marché, hors prestations à bons de commande est réévalué à 374 450.00€ HT.
1.1	N° 94 - Marchés publics - Mise aux normes de la cuisine satellite de l'Ecole du Château - Lot 2 : doublage, cloisons, faux plafonds - modification du marché n°1.	Modification N°1 au marché N°17MP039 avec la société BREL prenant en compte les modifications suivantes : Modification des prestations de doublage et cloisons : + 621.77€ HT. Le montant du marché est réévalué à la somme de 20 051.15€ HT.
1.1	N° 95 - Marchés publics - Mise aux normes de la cuisine satellite de l'Ecole du Château - Lot 6 : plomberie, ventilation, chauffage - modification du marché n°1.	Modification N°1 au marché N°17MP043 avec la société HERVÉ prenant en compte les modifications suivantes : Modification des prestations de dépose d'équipements de plomberie, modification des travaux de hotte et ventilation, modification des prestations de dépose de radiateur, création d'un réseau gaz pour équipements de cuisson : - 4 083.18€ HT. Le montant du marché est réévalué à la somme de 45 901.31€ HT.
1.1	N° 96 - Marchés publics - Mise aux normes de la cuisine satellite de l'Ecole du Château - Lot 8 : équipements de cuisine, panneaux, chambres froides – Modification du marché n°2	Modification N°1 au marché N°17MP045 avec la société HORIS (Bonnet Thirode) prenant en compte les modifications suivantes : Ajout d'une porte coupe-feu isotherme : + 3 430.00€ HT. Le montant du marché est réévalué à la somme de 96 392.09€ HT.
1.1	N° 97 - Marchés publics - Mise aux normes de la cuisine satellite de l'Ecole du Château - Lot 4 : revêtements de sols et muraux - modification du marché n°1.	Modification N°1 au marché N°17MP041 avec la société MARIOTTE prenant en compte les modifications suivantes : -Mise en place de chape complémentaire, fourniture de tampons : + 1 521.58€ HT, -Suppression des prestations de sol dans la verrière : - 949.75€ HT. Le montant du marché est réévalué à la somme de 29 567.96€ HT.

5.8	N° 98 – Décision d'estimer en justice – Requête en appel de Mme de Villartay contre les arrêtés des 9.07.2012, 19.10.2012, 30.05.2013 relatifs au permis de construire délivré à M. FOUCHET	Défense des intérêts de la commune par le Cabinet d'avocats MARTIN de Rennes.
3.3	N° 99 – Domaine et patrimoine – Location – Mise à disposition à titre gracieux d'un espace de conservation pour les archives de la communauté d'agglomération « Vitré communauté »	Mise à disposition du 1 ^{er} octobre 2017 au 1 ^{er} avril 2018 sur le site des archives 27 rue des Eaux à Vitré.
1.1	N° 100 - Marchés publics - Mise aux normes de la cuisine satellite de l'Ecole du Château - Lot 8 : revêtements de sols et muraux - modification du marché n°3	<p>Modification N°3 au marché N°17MP045 avec la société HORIS (bonnet Thirode) prenant en compte les modifications suivantes :</p> <p>Habillage en panneaux isothermes du local poubelles : + 2 090,00€ HT.</p> <p>Le montant du marché est réévalué à la somme de 98 482.09 € HT.</p>
1.1	N° 101 - Marchés publics – Exploitation et maintenance des installations de chauffage, de ventilation, de climatisation et de production d'ECS – Avenant 7	<p>Avenant n° 7 au marché n° 2015/066 prenant en compte les modifications suivantes :</p> <p>Retrait du bâtiment galerie artothèque situé 52 rue Poterie à Vitré à compter du 7.09.2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - P1 : - 1 318.32€ HT - P2 : - 366.68 € HT - P3 : - 655.38€ HT <p>Le montant estimatif est modifié de la façon suivante : montant annuel estimatif : 350 415.08 € HT et montant estimatif sur la durée du contrat : 2 796 591.08 € HT.</p> <p>Les autres clauses du marché demeurent inchangées.</p>
3.3	N° 102 – Location atelier relais n° 2 – 24 rue P et M Curie à la Sté ARENIUS – prolongation – Avenant 3	Avenant N°3 consenti et accepté pour une période allant du 1 ^{er} septembre au 31 décembre 2017. Les loyers appliqués au 31.08.2017 sont maintenus jusqu'au 31.12.2017. Les autres clauses de la convention du 1 ^{er} octobre 2012 restent inchangées. Il sera mis fin de plein droit à la présente convention à la date de libération totale des locaux par la Société Arénus au 31 décembre 2017.
3.3	N° 103 – Location - Complexe sportif La Champagne – Vestiaires – Participation aux frais de viabilisation	La Ville remboursera au Lycée les frais de viabilisation (eau et électricité) induits par la mise à disposition des vestiaires à d'autres utilisateurs que le Lycée. La présente convention est conclue à la date de sa signature jusqu'à la fin des travaux réalisés par la Ville. Le Lycée facturera à la Ville, tous les semestres, les consommations au prorata des heures d'utilisations. Un décompte ayant été installé à cet effet. Les autres clauses figurent à la convention en date du 6.08.2017.

DÉBAT

Présentation de la TEOMI par le SMICTOM (voir visuel).

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 6 juillet 2017

N° 1 - 5.2 - Fonctionnement des assemblées - Désignation du secrétaire de séance	M. LÉONARDI est désigné secrétaire de séance.
N° 2 - 5.2 - Fonctionnement des assemblées - Approbation du compte rendu de la séance du Conseil municipal du 6 juillet 2017	<p>Approbation à l'unanimité des présents et représentés du compte rendu du Conseil municipal du 6 juillet 2017.</p> <p><i>J. COIGNARD observe, concernant le dossier du B3000, qu'un plan de financement de cette opération avait été présenté en séance mais que cette information n'était pas présente dans les documents de préparation du conseil et ne figurait pas dans le compte rendu officiel. Ce plan équilibré présentait des recettes propres à ce projet avec la vente des bâtiments des services et intégrait une recette supplémentaire liée à la cession des zones artisanales et commerciales. Or, le produit de cette cession aurait pu être affecté sur une autre opération à l'issue d'un débat en Conseil.</i></p> <p>Il est répondu que ces recettes ont été évoquées car elles n'étaient pas attendues dans le cadre de la programmation budgétaire. En effet, la Ville venait d'apprendre les évaluations des deux bâtiments relais et, à dépense inattendue puisque non inscrite dans la PPI, il était logique d'y mettre en face une recette inattendue.</p>
N° 3 - 5.2 - Fonctionnement des assemblées - Approbation du règlement intérieur du Conseil municipal de la Ville de Vitré	<p>Approbation à la majorité des présents et représentés, du nouveau règlement intérieur du Conseil municipal à l'exception de M. COIGNARD qui s'est abstenu.</p> <p><i>P. MORIN se félicite de développement de la dématérialisation à la condition toutefois que tout élu ait effectivement accès à cette base de données. Il suggère que les débats oraux puissent également être disponibles pour l'ensemble de la population, comme cela se fait pour la Région Bretagne dont les séances sont diffusées en direct sur internet.</i></p> <p><i>J. COIGNARD rappelle avoir obtenu difficilement, après un long débat, la retranscription des débats oraux et regrette de perdre cette trace écrite.</i></p> <p><i>P. MÉHAIGNERIE se propose d'examiner les pratiques dans les autres villes et le rapport coût/efficacité de ce supplément d'information pour la population.</i></p>
N° 4 - 9.1 - Modification des statuts du SYndicat Mixte des Eaux de la VALière (SYMEVAL) : transfert de la compétence production eau du Syndicat Intercommunal des Eaux de Val d'Izé au SYMEVAL, au 1er janvier 2018	Approbation à l'unanimité des présents et représentés des modifications apportées aux statuts du SYMEVAL.
N° 5 - 5.7 - Intercommunalité - Approbation du retrait de la Ville	Approbation à l'unanimité des présents et représentés du

d'Argentré du Plessis du SYndicat Mixte des Eaux de la VALière (SYMEVAL)	retrait de la commune d'Argentré du Plessis du SYMEVAL en raison de son adhésion depuis le 1 ^{er} janvier 2017 au Syndicat Intercommunal des Eaux de Châteaubourg.
N° 6 - 5.7 - Intercommunalité - Modification des statuts de la Communauté d'agglomération : ajout de compétences obligatoires et facultatives relatives à la GEMAPI au 01/01/2018	<p>Approbation à la majorité des présents et représentés des modifications apportées aux statuts de la Communauté d'agglomération : ajout de compétences obligatoires et facultatives relatives à la GEMAPI au 01/01/2018 à l'exception du vote contre (4) de P. MORIN, B. MAISONNEUVE, MA. BOUQUAY et N. MARTIN et de l'abstention (16) de P. LAPAUSE, X. PASQUER, C. DELANOÉ, C. MOUCHOTTE, V. GUERMONT, P. BOUVIER, P. SOUVESTRE, D. MATHIEU, MC. DUCHESNE, M. PRACHT, JY. BESNARD (+ 1 voix), J. de MONNERON, P. TRAVERS, J. LÉBOUC (+ 1 voix).....</p> <p><i>P. MÉHAIGNERIE souligne les problèmes posés par la rigidité de la loi NOTRE sur le volet de la GEMAPI. Ces dispositions pourraient conduire, en l'absence de coopération, à ce que les trois barrages soient financés uniquement par Vitré Communauté, représentant un coût supplémentaire de 800 K€. il importe que le législateur s'adapte à la diversité des situations sur le terrain.</i></p> <p><i>P. MORIN demande si les modifications de compétence envisagées amélioreront la prévention des pollutions, notamment au regard de l'épisode que vient de connaître la Vilaine.</i></p> <p><i>JP. LEBRY estime qu'il n'y a pas de progrès à espérer à ce niveau, car les réactions ont été très rapides. Il est nécessaire de garder la proximité en matière de gestion des barrages.</i></p>
N° 7 - 5.7- Intercommunalité - Institutions et vie politique - Intercommunalité - Convention de gestion avec Vitré Communauté pour le Centre culturel - Prolongation –	Question retirée de l'ordre du jour.
N° 8 - 7.1 - Décisions budgétaires - Décision modificative n°5 au Budget principal	<p>Approbation à l'unanimité des présents et représentés de la décision modificative n°5 apportée au Budget principal.</p> <p><i>H. UTARD remarque les 2 735.99€ correspondant au déplacement de la fibre de l'ancienne galerie de l'Artothèque et souhaite avoir un bilan complet du coût de l'opération lié au déplacement de ce service.</i></p> <p><i>P. MÉHAIGNERIE propose que ce dossier et celui des musiques actuelles, fassent l'objet d'une présentation détaillée à la prochaine séance.</i></p> <p><i>H. UTARD se félicite de l'appel d'offres concernant une commande groupée d'acquisition de vidéoprojecteurs dans les écoles (-37 K€) et suggère que l'économie réalisée soit justement répartie entre les différents financeurs, dont la Région Bretagne.</i></p> <p><i>P. MÉHAIGNERIE accepte de reporter à la Région ce qui lui revient et la remercie par avance d'accélérer les travaux d'investissement au Lycée Bertrand d'Argentré.</i></p> <p><i>H. UTARD partage cet objectif.</i></p>
N° 9 - 7.10 - Divers - Rapport de la Chambre Régionale des	Approbation à l'unanimité des présents et représentés du

Comptes - Rapport sur les actions entreprises	<p>rapport sur les actions entreprises suite aux observations de la Chambre Régionale des Comptes.</p> <p><i>P. MÉHAIGNERIE s'interroge sur la légitimité de la Chambre Régionale des Comptes de suggérer d'intégrer la politique petite enfance dans la mutualisation.</i></p> <p><i>H. UTARD partage cette interrogation même si, sur le fond, il trouve cette proposition de nature à constituer un élément de justice et d'égalité entre l'ensemble des familles sur le territoire.</i></p> <p><i>A. CHARLOT rappelle que si le Conseil s'est déjà prononcé sur cette question, le vote a eu lieu en 2007 et qu'on ne peut plus rien faire sans travailler en territoire et en réseau.</i></p> <p><i>P. MÉHAIGNERIE réaffirme son attachement au principe de subsidiarité et comprend les réticences des communes à approuver davantage de transferts vers la Communauté. Les initiatives des communes peuvent se poursuivre du fait de l'importance de la dotation de solidarité communautaire et les élus locaux y sont très attachés.</i></p>
N° 10 - 7.10 - Divers - Imputation en investissement	Approbation à l'unanimité des présents et représentés d'imputer en investissement diverses factures comportant des prix unitaires inférieurs au seuil d'investissement.
N° 11 - 7.10 - Divers - Admission en non-valeur - Budget Principal	Approbation à l'unanimité des présents et représentés d'admettre en non-valeur la somme de 1 087.98€ au Budget principal.
N° 12 - 7.10 - Divers - Admission en non-valeur de produits communaux	Approbation à l'unanimité des présents et représentés d'admettre en non-valeur de produits communaux la somme de 1087.34€.
N° 13 - 7.10 - Divers - Admission en non-valeur - Budget Camping	Approbation à l'unanimité des présents et représentés d'admettre en non-valeur la somme de 60€ au Budget camping.
N° 14 - 7.10 - Subventions - Versement d'une subvention exceptionnelle à l'Ecole élémentaire Jean Guéhenno	Approbation à la majorité des présents et représentés du versement d'une subvention complémentaire pour l'Ecole Jean Guéhenno, à titre exceptionnel, (12€ par élève supplémentaire) au regard des effectifs déclarés à la rentrée pour l'acquisition de fournitures scolaires, à l'exception de Madame CHARLOT qui s'est abstenue.
N° 15 - 7.3 - Emprunts – OGEC JEANNE D'ARC - Travaux d'extension du Lycée : demande de réitération de garanties suite à la renégociation d'un emprunt et au changement de banque	Approbation à l'unanimité des présents et représentés des conditions d'octroi des garanties d'emprunts suite à la renégociation d'un emprunt et au changement de banque.
N° 16 - 7.3 - Emprunts – Demande de garantie d'emprunt – NEOTOA – Construction de 19 logements - 37 route de Balazé	Approbation à l'unanimité des présents et représentés d'accorder cette garantie d'emprunt.
N° 17 - 7.3 - Emprunts - Demande d'accord de principe pour une garantie d'emprunt – ESPACIL HABITAT – Travaux d'amélioration sur 5 logements Résidence la Baudrairie - 26 rue Baudrairie	Approbation à l'unanimité des présents et représentés d'accorder cette garantie d'emprunt.
N° 18 - 8.8 - Charte d'entretien des Espaces Communaux	Approbation à l'unanimité des présents et représentés de la signature de la nouvelle charte.

N° 19 - 8.8 - engagement dans la démarche CIT' ERGIE	Approbation à l'unanimité des présents et représentés du lancement de la démarche de labellisation.
N° 20 - 7.5 - Subvention - Demande de subvention à la Région Bretagne pour l'acquisition d'un peigne à gazon	Approbation à l'unanimité des présents et représentés de solliciter une subvention auprès du Conseil régional de Bretagne pour l'acquisition d'un peigne à gazon.
N° 21 - 8.3 - Voirie - ZAC de La Roncinière - Dénomination d'une voie	Approbation à l'unanimité des présents et représentés de la dénomination d'une nouvelle voie : impasse de Plagué.
N° 22 - 1.1 - Commande Publique – Marchés publics - Article L2122-22-4 du code général des collectivités territoriales - Décisions prises par le Maire en matière de marchés publics	<p>Pour information du Conseil municipal.</p> <p><i>H. UTARD</i> remarque les nombreux marchés concernant l'école du Château et aborde le sujet de la localisation des établissements scolaires en soulignant l'absence d'établissement public au nord de la Ville, malgré une augmentation de la population dans ce secteur.</p> <p><i>P. MÉHAIGNERIE</i> rappelle avoir plusieurs fois interrogé les enseignants et les directeurs successifs qui se sont à chaque fois prononcés contre un déplacement. Il ajoute que pour le développement et la vitalité des cœurs de ville, l'implantation d'une école est extrêmement importante de même que l'activité économique (Hôtels, logements...), les services publics, la rénovation du patrimoine et les animations. Enfin, la pression des communes au nord de la Ville pour ralentir l'urbanisation des Ormeaux ne plaide pas pour la création d'une école.</p>
N° 23 - 1.1 - Commande Publique – Marchés publics - Révision du Plan Climat Air Energie Territorial de Vitré Communauté et démarche de labellisation Cit'ergie de la ville et de l'agglomération – Convention de groupement de commande Vitré Communauté / ville de Vitré	Approbation à l'unanimité des présents et représentés de la signature de ladite convention.
N° 24 - 5.8 - Institutions et vie politique – Décision d'ester en justice - Article L2122-22-16 du code général des collectivités territoriales - Décisions prises par le Maire en matière de contentieux	Pour information du Conseil municipal.
N° 25 - 7.5 - Subventions - Rectificatif subvention d'aide au matériel pour le Collège Sainte Marie	<p>Approbation à la majorité des présents et représentés de la réinscription (rectificatif) d'une subvention d'aide à l'acquisition de matériel d'un montant de 10 000€ à l'attention du Collège Sainte Marie, à l'exception de Monsieur COIGNARD qui a voté contre.</p> <p>La commission des sports réunie le 10 juillet a donné un avis favorable.</p>
N° 26 - 7.5 - Subvention exceptionnelle à l'association BMX Pays de Vitré	Approbation à l'unanimité des présents et représentés du versement d'une aide exceptionnelle de 300€ à l'association sportive BMX Pays de Vitré afin de couvrir une partie des frais de déplacement demandés aux athlètes.
N° 27 - 8.9 - Culture - Convention de partenariat avec le Théâtre National de Bretagne	Approbation à l'unanimité des présents et représentés de la signature de ladite convention.
N° 28 - 7.10 - Adhésion de la Ville de Vitré au festival Marmaille 2017	Approbation à l'unanimité des présents et représentés de l'adhésion au Festival Marmaille moyennant le versement de la somme de 100€.
N° 29 - 8.9 - Culture - Convention de partenariat dans le cadre de la	Approbation à l'unanimité des présents et représentés de

résidence mission de la Caravane compagnie	la signature de ladite convention.
N° 30 - 7.5 - Subventions - Demande d'une subvention à la DRAC pour l'organisation de l'atelier de pratique artistique "La fête/ Comment je fête mon lycée des métiers"	Approbation à l'unanimité des présents et représentés d'autoriser la Ville à percevoir une subvention de la DRAC d'un montant de 4 000€.
N° 31 - 7.5 - Subventions - Demande d'une subvention à la DRAC pour la création du prochain spectacle d'Etienne Saglio, artiste jongleur et prestidigitateur	Approbation à l'unanimité des présents et représentés de la demande de subvention déposée auprès de la DRAC.
N° 32 - 7.10 - Finances locales – Divers - Reversement de recette de billetterie à l'association LA PROD	Approbation à l'unanimité des présents et représentés d'autoriser le reversement intégral de la recette de la billetterie des spectacles à l'association « La PROD ».
N° 33 - 8.9 - Culture - Convention d'objectifs pour l'organisation de la quatrième édition du festival "Un bout de monde"	Approbation à l'unanimité des présents et représentés de la signature de ladite convention.
N° 34 - 7.10 - Finances locales – Divers - Reversement de recette de billetterie dans le cadre de la programmation artistique	Approbation à l'unanimité des présents et représentés d'autoriser le reversement des recettes des billetteries : -« Camille » pour 2 945.56€ à la société de production UNI-T-EURL, -« Vincent DEDIENNE » pour 3 000.00€ au producteur RUQ SPECTACLES, -« Tout ce que vous voulez » pour 10 000.35€ à la Société Théâtre Edouard 7.
N° 35 - 8.9 - Culture - Convention de mise à disposition de salle - Gestion de la cafétéria Louis Jovet	Approbation à l'unanimité des présents et représentés de la signature de ladite convention.
N° 36 - 8.9 - Culture - Renouvellement de la Licence 3 du Centre culturel Jacques Duhamel	Approbation à l'unanimité des présents et représentés de la demande de renouvellement de Licence 3.
N° 37 - 7.5 - Subventions - Signature d'une convention et versement d'une subvention à la Maison des Cultures du Monde dans le cadre du Festival de l'Imaginaire	Approbation à l'unanimité des présents et représentés de la signature de ladite convention.
N° 38 - 7.10 - Divers - Cycle bandes dessinées : une série d'actions et d'animations à la médiathèque	Approbation à l'unanimité des présents et représentés de la validation du coût des animations.
N° 39 - 7.5 - Subventions - Subvention DRAC pour l'artothèque - Appel à projets avec l'artiste Olivier GASSIES	Approbation à l'unanimité des présents et représentés d'autoriser la Ville à percevoir une subvention de la DRAC d'un montant de 3 500€.
N° 40 - 7.5 - Subventions – Renouvellement de la convention avec l'association Tremplin – Foyer de Jeunes Travailleurs	Approbation à l'unanimité des présents et représentés de la signature de ladite convention.
N° 41 - 4.1 - Fonction publique - Validation de la convention de service commun "système d'information géographique"	Approbation à l'unanimité des présents et représentés de la création du service commun "système d'information géographique".
N° 42 - 4.1 - Fonction publique - Validation de la convention de service commun "affaires juridiques, assemblées et commandes publiques"	Approbation à l'unanimité des présents et représentés de la création du service commun "affaires juridiques, assemblées et commandes publiques".
N° 43 - 4.1 - Fonction publique - Validation de la convention de service commun "Finances, analyses et prévisions"	Approbation à l'unanimité des présents et représentés de la création du service commun "Finances, analyses et prévisions".
N° 44 - 4.1 - Fonction publique - Validation de la convention de service commun "ressources humaines"	Approbation à l'unanimité des présents et représentés de

	la création du service commun "ressources humaines".
N° 45 - 4.1 - Fonction publique - Validation de la convention de service commun "informatique"	Approbation à l'unanimité des présents et représentés de la création du service commun ""informatique".
N° 46 - 4.1 - Personnel titulaire et stagiaire de la fonction publique territoriale - Mises à disposition de personnel	Approbation à l'unanimité des présents et représentés des mises à dispositions de personnel auprès de Vitré Communauté.
N° 47 - 4.1 - Fonction publique - Personnel stagiaire et titulaire de la F.P.T. : tableau des effectifs	Approbation à l'unanimité des présents et représentés des modifications apportées au tableau des effectifs.

QUESTIONS DIVERSES

P. MORIN fait part de l'exaspération de riverains du centre-ville sur les nuisances nocturnes, notamment rue Saint Louis. Il demande quels moyens la Ville peut mobiliser pour reprendre possession de l'espace public et redonner confiance aux habitants à l'instar de ce qui s'est fait dans les quartiers, notamment grâce au travail des médiateurs, à la maison de quartier...

B. MAISONNEUVE estime que les incivilités sont réelles mais, comme les statistiques de la Gendarmerie le confirment, la délinquance est maîtrisée à Vitré. Il annonce qu'à la suite de l'étude organisationnelle conduite sur le service de la Police municipale, des objectifs très précis ont été fixés aux policiers. Ceux-ci seront prochainement exposés. La convention de coordination avec la gendarmerie permettra également de préciser les prérogatives des uns et des autres. Il conviendra également de réactiver les cellules sentinelles afin de favoriser le partage d'informations.

A. CHARLOT confirme ces débordements dans ce secteur mais estime nécessaire de réunir les différents partenaires ainsi que les riverains et les locataires afin de trouver une solution et apaiser le dialogue.